



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20013
13 juillet 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 13 JUILLET 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et me référant à nos multiples lettres - dont la dernière est parue sous la cote S/19992 - relatives à la poursuite par le régime iranien du bombardement de secteurs militaires iraqiens dans la région D'As-Sibah à l'aide d'armes chimiques, j'ai l'honneur de vous informer que les forces dudit régime ont perpétré les actes d'agression décrits ci-après :

<u>Date</u>	<u>Heure</u>	<u>Nombre de projectiles</u>	<u>Bilan</u>
9 juillet 1988	2 h 30	1 bombe d'artillerie lourde chargée d'ypérite	5 blessés
12 juillet 1988	18 h 40	1 obus de mortier	1 tué et 4 blessés

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI
